



La gestion forestière



Bois coupé

La Forêt de Mormal étant un massif domanial, sa gestion est assurée par l'Office National des Forêts (ONF).

Cet organisme public a pour objectif de mener à bien une production de bois et une gestion adaptée, tout en préservant la biodiversité forestière et en sensibilisant le public à cette richesse.



Détail

Ainsi, du semis à la futaie, la forêt évolue naturellement par des stades de fourrés, gaulis puis de perchis pendant lesquels le forestier observe et éclaircit les

parcelles afin de faciliter la pousse des plus beaux spécimens de haute tige qui serviront certainement à la production de bois d'œuvre. A ce titre, la futaie régulière domine sur Mormal, mais d'autres méthodes de traitement forestier existent sur ce massif. Ainsi le taillis est formé de rejets issus de souches et fournit du bois essentiellement pour le chauffage, le taillis sous futaie, présent dans le centre de la Forêt de Mormal permet quant à lui sur une même parcelle de produire du bois d'œuvre et du bois de chauffage.



5

à CHEVAL dans le NORD

Avesnois



Découvrir le Nord au pas, au trot, au galop...

Création : Altavia Lille

Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Avesnes-sur-Helpe : Visites commentées des fortifications, du patrimoine religieux (03.27.56.57.20).

Bousies : Musée des Evolutions (03.27.77.46.41)

Grand-Fayt : Moulin à eau - Association des amis du moulin (03.27.59.40.18)

Landrecies : Musée Duplex et Ernest Amas (03.27.77.52.52)

Le Quesnoy : Fortifications en Avesnois (03.27.20.54.70), Base de Loisirs (06.10.92.34.08)

Locquignol : Forêt de Mormal « Arboretum de l'Etang David »

Maroilles : Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Grange Dîmière, espace de découverte, Point Environnement Conseil, Vitrine du terroir (03.27.77.51.60), jardin de Sylvie Fontaine (06.75.46.40.79).

Pont sur Sambre : maison de Pays de fév. à nov. (03.27.67.54.67)

Manifestations annuelles

Avesnes-sur-Helpe : Foire aux Mouches 1^{er} WE d'avril (03.27.56.5752), Fête du Cochon et du beurre à l'ancienne en mai (03.27.57.98.72), Grande ducasse en août (03.27.56.57.20).

Avesnois : « Chouette Nuit » en mars (années impaires), « Kiosques en fête » en juin (03.27.77.51.60), portes ouvertes chez les producteurs fermiers WE du 14 juillet (03.27.77.39.07).

Le Quesnoy : fête de l'attelage – fête du lait (03.27.77.51.60), fête du géant le 1^{er} dimanche d'août.

Nord : Journées régionales des villes fortifiées en avril (03.27.20.54.70).

Pont sur Sambre : cortège carnavalesque de la mi-carême (03.27.67.22.22)

RDV Nature

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 et dans les Offices de Tourisme).

Hébergements

Informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Réserver à la « dernière minute » un hôtel, une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Le Quesnoy : 03.27.20.54.70
Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à CHEVAL dans le NORD

Avesnois



N° 22

Circuit de l'Ermitage

Locquignol

(20 km - 3 h environ)

Découvrir le Nord au pas, au trot, au galop...



Balade en forêt

Randonnée Équestre

Circuit de l'Ermitage :
20 km

⌚ **Durée** : 3 h environ

➔ **Départ** : Auberge du Croisil

📄 **Balises orange**

📄 **Carte IGN** : 2706 OT



Drève forestière

L'avis du randonneur :

Parcours réservé aux cavaliers confirmés en forêt domaniale de Mormal au cours duquel vous passerez au carrefour de l'Ermitage. La carte de Cassini (18e siècle) indique « Hermitage Récolets ». Ce serait, à cet endroit que fut érigée une véritable abbaye, détruite en 1790. Une fouille, effectuée il y a une cinquantaine d'année a permis d'y retrouver la trace de plusieurs bâtiments.

En période de chasse, l'accès à la forêt domaniale de Mormal peut être interdit, renseignements auprès des mairies.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit de l'Ermitage

(20 km - 3 h environ)

Ce circuit est réservé aux cavaliers confirmés.

Départ : Auberge du Croisil, à l'intersection de la route de Landrecies et de la route de Sassegnies. Le Croisil vient du vieux français « croisillac » - carrefour (nom de canton forestier).

1 Empruntez, à gauche de l'Auberge la route de Sassegnies. 900 m plus loin, empruntez à gauche la laie Bauduin. Arrivés sur une allée caillouteuse, partez à droite sur 30 m avant de continuer à gauche, où vous devez franchir un fossé profond avec ruisseau. Pour éviter ce passage délicat, contournez par la droite (pente plus faible) 30 m plus loin.

2 A l'entrée du Sart Bara, suivez la route de Landrecies à droite, sur une centaine de mètres avant de tourner à gauche sur une piste cavalière qui vous amène à la RD 33. Traversez avec prudence la route départementale pour emprunter la Route des Massards. Celle-ci vous amène sur la route d'Hecq à Hargnies.

3 Tournez à droite. Après environ 100 m, virez à gauche dans le Sentier Saint-Hubert. Coupez successivement la Route du Pinson, la Route Coulon, la Route de la Flaquette.

4 Traversez la RD 33 (prudence) et engagez-vous en face sur la Route Saint-Hubert. Croisez la laie du Vert Donjon, puis tournez à gauche dans la laie Hecquet (silence et attention, vous rencontrerez certainement cerfs et chevreuils).

5 Au croisement avec la laie de la pâture d'Haisne, obliquez légèrement sur la droite en maintenant votre monture sur la droite, un sentier de découverte piéton emprunte le côté gauche. Bifurquez ensuite dans le layon entre les lots 629 et 630 (passage délicat).

6 Tournez à gauche dans la Route de Raucourt (ornières profondes), puis traversez la Route goudronnée d'Hecq afin de continuer sur le chemin de Raucourt. Croisez successivement la Route de Preux puis la Route de Fontaine pour aboutir au carrefour de l'Ermitage.

7 Longez prudemment la route à droite sur 50 m, puis virez à gauche dans l'allée équestre. Attention, deux passages de fossés délicats. Vous avez la possibilité de les contourner par la droite. Après avoir traversé la Route de l'Ermitage, poursuivez jusqu'à la Route Torthehaie. Traversez avant le passage à niveau.

8 Suivez, légèrement sur votre gauche, le layon dans le lot 1047 qui vous amène à la route de Sassegnies ; retrouvez à gauche l'Auberge du Croisil.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 500 1000 m

1

2

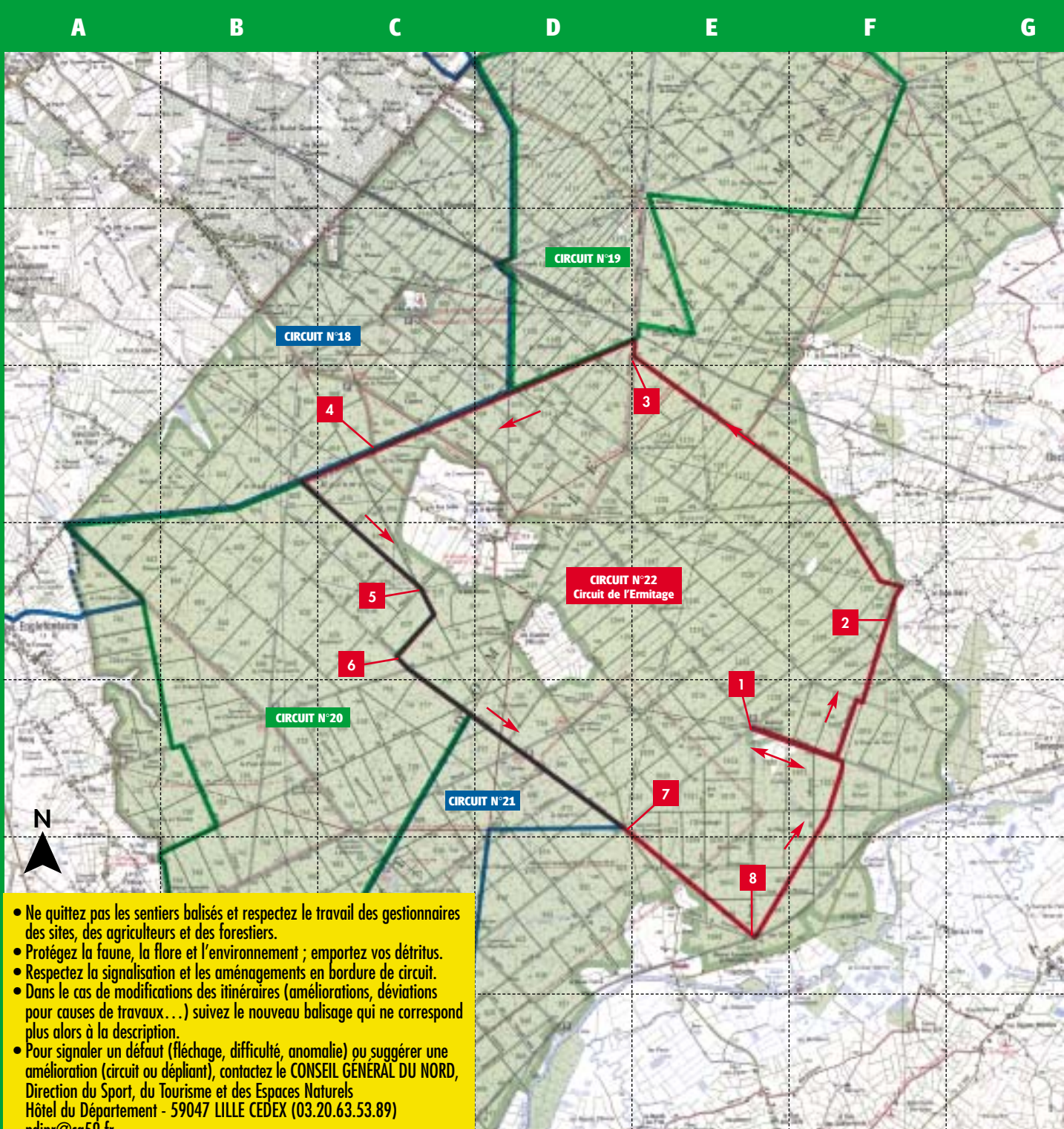
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

